

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article2017>



Stage syndical spécial agent-e-s Lycée, Collège et École : 13 janvier 2021

- AGENT-E-S TECHNIQUES



Date de mise en ligne : jeudi 19 novembre 2020

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

**AGENT·E·S : MOBILISONS-NOUS, REJOIGNEZ-NOUS !
LES SYNDICATS SUD EDUCATION DE LA REGION PREVOIENT UNE
MOBILISATION JANVIER 2021 A DESTINATION DES AGENT·E·S**

Stage syndical spécial agent-e-s Lycée, Collège et École : mercredi 13 janvier 2021.

Comment participer ?

1. S'inscrire auprès du syndicat

" Par mail à sudeducation92@gmail.com)

" Par téléphone 06 12 92 11 43 (SMS) /

01 43 70 56 87 le jeudi et le vendredi

2. Demander le congé de formation syndicale avant le vendredi 11 décembre 2020

" Utiliser le modèle fourni.

" Le transmettre par voie hiérarchique (gestionnaire) avant le vendredi 11 décembre 2020 dernier délai.

3. Ordre du jour du stage

Mercredi 13 janvier -Matin (9h -12h)

1. Echange autour de la situation sanitaire et des conditions de travail. (état des lieux). 1h

2. Histoire et droits syndicaux. 1h

3. Comment agir et se défendre sur son lieu de travail. 1h

Repas - (12h - 13h30) Prévoir un encas

Mercredi 13 janvier -Après-midi (13h30 -17h)

1. Echange autour des revendications sur les conditions de travail et du protocole sanitaire. 2h

2. Préparation de la mobilisation. 1h



QUESTIONNAIRE sur les conditions de travail

Si vous êtes agent-e en collège ou lycée, vous pouvez remplir ce questionnaire en suivant ce lien et le valider en cliquant sur "soumettre" :

<https://framaforms.org/questionnaire-conditions-de-travail-des-agentes-sans-les-agentes-ecoles-colleges-et-lycees-ferment>

TRACT AGENT-E-S : MOBILISONS-NOUS, REJOIGNEZ-NOUS !

Laisser des traces écrites : activez votre messagerie électronique

Laisser des traces de vos communications avec la hiérarchie et obtenir des réponses écrites **qui engagent sa responsabilité est important en cas de litige**. Trop souvent nous laissons les gestionnaires et intendant-e-s répondre à nos questionnements et revendications à l'oral.

Ne nous laissons pas endormir, il faut passer par l'écrit et exiger des réponses écrites de la part de notre hiérarchie. **Contactez nous pour demander des conseils sur les démarches à entreprendre.**

[Lycées] Activez au plus vite votre compte de messagerie professionnelle : appeler leur service au 0800 828 929 avec votre matricule présent sur votre fiche de paye.

Le registre santé et sécurité au travail (RSST)

Présent à la loge, ce registre vous permet de signaler un danger ou une situation de souffrance. C'est un document qui oblige la hiérarchie à répondre sur les actions qu'elle met en place pour mettre fin à un problème. En plus, ça laisse une trace concernant des situations qui ont tendance à se répéter ou à ne pas être solutionnées : surcharge de travail, manque de matériel, mauvais traitements, non respect des protocoles de sécurité ou de vos droits. Contactez-nous pour savoir comment l'utiliser.

SUD éducation demande le recrutement d'agent-e-s supplémentaires

Avant la crise sanitaires liée à la COVID 19, nous manquons de personnels pour **assurer correctement nos missions**, les contractuel-le-s mal traité-e-s ne suffisent pas. Nous avons besoin que la région titularise les contractuel-le-s et recrute davantage. Nous voyons bien que les personnels disponibles pour **assurer les remplacements** sont en nombre insuffisant. Ceci est encore plus vrai alors que **nous sommes en première ligne** pour assurer la désinfection des locaux et assurer les tâches essentielles au respect des protocoles sanitaires successifs. **Nous ne pouvons pas absorber indéfiniment la surcharge de travail** lorsque nos collègues sont en arrêt maladie.

Prestations sociales [Lycées]

N'hésitez pas à vous rapprocher du service des prestations sociales en cas de difficultés financière ou pour **bénéficier des aides auxquelles vous avez droit.**

<https://prestationssociales.iledefrance.fr/> et prestations.socials@iledefrance.fr

Tablette donnée par la région : <https://elien.iledefrance.fr/>

Vos élu-e-s SUD éducation à la région Ile-de-France [Lycées]

Lors des dernières élections professionnelles au conseil régional, SUD Education a obtenu 1 siège au comité technique de la région qui gère certains aspects de nos carrières : Valéry Geoffroy (Titulaire) et Jacques Alexis (Suppléant). SUD Education défend et syndique tous les personnels qui travaillent dans lycées, les collèges et les écoles sauf la hiérarchie qui est responsable pour partie des difficultés que nous rencontrons tou-te-s. Au quotidien, nous vous accompagnons lors des rendez-vous avec la hiérarchie, nous vous conseillons, nous organisons des heures syndicales et nous défendons vos intérêts au sein des instances de la région.

Si vous souhaitez recevoir des informations, faites nous le savoir : sudeducation92@gmail.com.

Si vous souhaitez nous soutenir, avoir plus d'informations et vous mobiliser avec nous, il faut adhérer : la cotisation dans le 92 est seulement de 31 euros (10 euros après déduction d'impôt).

Si vous souhaitez nous aider dans cette tâche, rejoignez-nous au sein d'un syndicat de lutte et de transformation sociale.

Tract collèges



Tract lycées



Modèle de demande Conseil Départemental pour les collèges



Modèle de demande Région IdF pour les lycées

